ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

PLAN DE DÉCONFINEMENT

TRANSPORTS	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin
		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Transports en commun urbain	Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	Offre maximale : En heure de pointe, réservés aux déplacements domicile-travail, scolaires et rendez-vous médicaux (Port du masque obligatoire)		
Transports inter-régionaux	Offre réduite Uniquement pour les déplacements autorisés	Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)		À définir fin mai
Avion	Uniquement pour les déplacements autorisés	Offre réduite : réservés aux motifs impérieux professionnels et familiaux (Port du masque obligatoire)		À définir fin mai
Taxis / VTC	Uniquement pour les déplacements autorisés	Limitation du nombre de passagers (Port du masque obligatoire en l'absence de protection chauffeur/passager)		